

# FORMULAIRE DE DEMANDE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES VOLET IMPACTS COVID-19



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET TOURISTIQUE

## PARTENAIRES FINANCIERS :



## Formulaire de demande – Programme de soutien aux entreprises

Pour activer une case à cocher dans le formulaire, double-cliquez sur la case et sélectionnez la case activée.

1. Renseignements sur le demandeur			
Nom de l'organisme :			
Adresse		Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	autre :	
Courriel :		Site web:	
Personne-ressource :			
Forme légale:			
<input type="checkbox"/> Entreprise individuelle		<input type="checkbox"/> Coopérative	
<input type="checkbox"/> Travailleur autonome		<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____	
2. Renseignements généraux sur le projet			
<input type="checkbox"/> Mesures COVID-19		<input type="checkbox"/> Expansion de l'entreprise existante	
<input type="checkbox"/> Travaux relatifs à l'affichage extérieur		<input type="checkbox"/> Travaux de revitalisation ou d'amélioration de façade d'entreprise	
Description sommaire du projet :			

**3. Le projet**

Quelle est votre expertise dans le type de projet proposé ? Donnez des exemples de réalisations au besoin.

**Étapes et échéancier de réalisation**

Étapes	Échéancier (Date)
- Fin du projet	

Quels sont les principaux partenaires financiers et fournisseurs impliqués dans la réalisation du projet?

Quelles sont les retombées économiques et financières du projet?

**Emplois**

		Permanents	Temporaires
Nombre d'emplois	Créés :		
	Maintenus :		

#### 4. Renseignements financiers

##### Ventilation des coûts

<i>Dépenses</i>	<i>Coût</i>
<b>Coût total</b>	

Coût du projet : \_\_\_\_\_ \$

##### Financement du projet - Sources de financement

	<i>Montant</i>	<i>Confirmé</i>
<i>Programme de soutien aux entreprises</i>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
<b>TOTAL</b>		

#### Documents à remettre

Toute demande doit être obligatoirement constituée des documents suivants :

<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire)
<input type="checkbox"/>	Autorisation du requérant
<input type="checkbox"/>	Plan d'affaires ou plan de travail (à valider avec votre chargée de projet)
<input type="checkbox"/>	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que les états financiers, les projections financières, lettre d'appui, lettres patentes, confirmation de partenariat, études d'accompagnement, plan de visibilité, résolution, soumission, plan, croquis, autorisation ou permis, etc.

## 5. Dépôt d'une demande

Nous vous recommandons de vérifier votre admissibilité avec la chargée de projet du développement économique et touristique, Geneviève Bougie, avant de soumettre votre demande au 613-675-4661 ou par courriel [gbougie@prescott-russell.on.ca](mailto:gbougie@prescott-russell.on.ca).

## 6. Signature du requérant

Il est essentiel de remplir cette section et de signer le formulaire de demande d'aide financière. Les formulaires non signés ne sont pas recevables et entraîneront le refus de la demande de financement.

5

\_\_\_\_\_  
Nom du signataire

J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande d'aide financière ainsi que dans les documents ci-joints sont exacts et véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## 7. Processus de sélection

### Entreprises admissibles

Toute entreprise légalement constituée dont le siège social est situé sur le territoire des Comtés unis de Prescott et Russell. Le soutien aux entreprises s'adresse aux PME œuvrant dans tous les secteurs d'activité incluant les coopératives. Les organismes à but non lucratif (OBNL) ne sont pas admissibles.

### Quels types d'entreprises ne sont pas admissibles ?

- ✓ Les franchises, les ventes à la commission et les distributions
- ✓ Entreprises à but non lucratif ou caritatives
- ✓ Des entreprises de marketing à plusieurs niveaux
- ✓ Organismes d'événements uniques

## 8. Évaluation

Le comité d'évaluation procèdera à l'analyse et aux recommandations qui en découlent. Ces recommandations seront par la suite soumises au comité d'évaluation du Développement économique et touristique pour approbation.

Dans son analyse de chaque projet déposé, le comité d'évaluation aura à considérer **les retombées économiques engendrées** par le projet. Celles-ci devront être **significatives en termes d'investissement, d'effet de levier, de création ou de maintien d'emplois et de pérennité de l'entreprise.**

Le comité d'évaluation évaluera la mise de fonds, l'expérience du demandeur, le secteur d'activité, le type de projet, la création et le maintien d'emploi, la localisation, l'impact sur le milieu et les différentes sources de financement.

**Remarque :** les demandes seront examinées et évaluées selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Les demandes seront soumises à une évaluation, et un suivi sera fait par la suite par le personnel du DETPR.

**Prendre note** que certaines municipalités ont des programmes de Plan d'améliorations communautaires (PAC) distincts pour les projets d'amélioration. Alors, la révision des demandes sera également effectuée par la municipalité pour confirmer que le projet est conforme aux critères d'admissibilité et aux directives de conception fournies dans le PAC.

Tous les projets doivent être conformes à tous les codes, règlements et normes de construction pertinents. Les projets qui nécessitent un permis de construire ou un accord sur le plan du site doivent obtenir les permis appropriés auprès de la municipalité locale avant la construction.

## 9. Lignes directrices

Le programme de revitalisation de Prescott et Russell a été créé pour aider les propriétaires d'entreprise à élaborer et à améliorer des projets d'infrastructure, d'expansion, de travaux d'affichage, ainsi que s'adapter aux mesures contre la COVID-19.

### Les projets éligibles comprennent :

- ✓ Adapter ou améliorer les mesures de sécurité sanitaire en lien avec la COVID-19, ex : mettre sur pied un système de livraison;
- ✓ Les travaux relatifs à l'affichage extérieur;
- ✓ L'expansion de l'entreprise existante ;
- ✓ Travaux d'amélioration, de revitalisation ou d'embellissement de façade d'entreprise;
- ✓ L'expansion de l'entreprise existante.

### Les coûts admissibles comprennent :

Les travaux admissibles peuvent couvrir certains travaux extérieurs de rénovation et de restauration de la façade principale, de rénovations ou d'expansion intérieurs, de mesures COVID-19, ainsi que des travaux relatifs à l'affichage. Cette subvention est de 50 % du coût réel des travaux admissibles pour un montant maximum de 5 000 \$ avant les taxes.

### Conditions générales

Le demandeur doit :

- ✓ Être une entité juridique/une entreprise en activité dans Prescott et Russell.
- ✓ Être l'actionnaire majoritaire si l'entreprise est une société.
- ✓ Maintenir un compte bancaire professionnel séparé, et suivre les règles gouvernementales et les règlements pour l'exploitation d'une entreprise en Ontario.
- ✓ Être citoyen canadien ou résident permanent.
- ✓ Avoir plus de 18 ans :
  - Fournir une copie de l'une des pièces d'identité suivantes :
  - Certificat de naissance, passeport, permis de conduire.

- ✓ Fournir une copie de l'un des documents commerciaux suivants :
  - Licence d'exploitation principale;
  - Numéro fédéral d'identification d'entreprise (TVH/compte de paie);
  - Statuts et règlements si incorporation.

La personne qui signe le formulaire de demande doit être une personne autorisée par l'entreprise (signataire autorisé) afin de signer le formulaire au nom de l'entité juridique et pour lier l'entité juridique à l'entente de contribution du DETPR.

### **Quels types de projets ne sont pas admissibles ?**

- ✓ Pour soutenir les coûts d'exploitation opérationnels de l'entreprise;
- ✓ Sont déjà financés par d'autres programmes gouvernementaux fédéral ou municipal pour des activités similaires;
- ✓ L'aide financière ne peut être utilisée pour le remboursement d'emprunts ou pour le financement du service de la dette, d'un projet déjà réalisé ou des dépenses effectuées avant la date de dépôt de la demande.

### **Puis-je soumettre plus d'une demande ?**

Non. Les demandeurs ne peuvent être approuvés que pour un seul projet.

### **Comment puis-je soumettre une demande ?**

Les candidats peuvent soumettre une demande de subvention d'un montant maximum de 5 000 \$ par l'entremise du formulaire de demande.

### **Comment serai-je informé des décisions de financement ?**

1. Remplissez le formulaire d'inscription disponible sur le site Web.
2. Le demandeur sera informé par courrier électronique dès qu'une demande aura été examinée et qu'une décision sera prise concernant son dossier.

#### Il y a deux possibilités :

La demande est approuvée - le demandeur recevra une notification d'approbation et des détails sur les prochaines étapes.

La demande est refusée - le demandeur recevra une brève explication de la décision.